



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du :	06 Octobre 2022
à :	9h30

Présidence :	M. LORENZO Antonio (GEF)
--------------	--------------------------

Présents :	MM. CERRAJERO Luc, BRINON Denis, COLAS Patrice (UNECATEF), MONOT Jérôme (DTR) et RIDIRA Baptiste (U2C2F)
------------	---

Assiste à la séance	M. GADIER Kévin
---------------------	-----------------

Excusés :	MM. CROZE Fabien et BOUDEBZA Farid
-----------	------------------------------------

Le Président de la commission, Antonio LORENZO, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence. Il évoque l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal du 27/09/2022

Après différents échanges, le Procès-verbal est validé.

L'ordre du jour est abordé :

I. INFORMATIONS GENERALES

Le Président de la commission, à la suite de plusieurs demandes d'éducateurs, informe des nouvelles modalités liées aux équivalences. Le tableau mise à jour est présenté à l'ensemble de la commission. (Cf Annexe 2)

Rappel général

L'obligation d'encadrement pèse individuellement sur les clubs pour chacune de leurs équipes soumises à obligation. L'éducateur ou l'entraîneur doit détenir un diplôme minimum. Le titulaire d'un diplôme supérieur, au sens de l'article 2, à celui exigé, peut répondre à l'obligation d'encadrement de l'équipe dans les conditions énumérées ci-dessous.

L'entraîneur principal a la responsabilité réelle de l'équipe.

A ce titre, il répond aux obligations prévues dans le présent Statut et notamment l'article 1, il :

- 1°- est présent sur le banc de touche,**
- 2°- donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match,**
- 3°- répond aux obligations médiatiques (Presse et site internet...)**

II. BANC DE TOUCHE

a- Avenants :

Homologation LFP

La commission prendra note du courrier de la LFP validant l'avenant de M. BARON Forian du club de LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX.

b- Situation encadrement et Contrôle FMI

Les clubs sont tenus d'avertir par écrit des absences de leurs Educateurs ou Entraîneurs désignés (les Ligues Régionales ou la Section Statut de la C.F.E.E.F. ou de la C.R.S.E.E.F., selon la compétition disputée) en précisant le motif et le nom/prénom du remplaçant (kgadier@centre.fff.fr)

❖ COMPETITIONS JEUNES :

Suite à la journée du 01 et 02 Octobre 2022, le secrétaire de la Direction Technique présente la situation des bancs de touches et relève les anomalies suivantes :

- **FC Drouais – U18 R2 PA**
 - Absence de M. FOGANG Serge remplacé par M. SONKO Mody Idrissa avec une licence type « Dirigeant »
- **Fc Gatine Choisses – U18 R2 PA**
 - Absence de M. LARCHER Mathys remplacé par M. NIEULANDT Stephane avec une licence type « Educateur Fédéral »
- **AS Monts – U18 R2 PB**
 - Présence de M. GATILLON Nicolas, désigné en début de saison, en tant qu'adjoint et M. DESAINPIERRE David en tant que titulaire avec une licence type « Dirigeant »
- **CJF Fleury – U16 R1**
 - Absence de M. BECKER Dirson remplacé par M. LY Moussa avec une licence type « Educateur Fédéral »
- **Usm Saran – U16 R1**
 - Absence de M. LORY Sébastien remplacé par M. CHAARI Eddy avec une licence type « Technique Régional »
- **FCO ST Jean de la Ruelle – U16 R2**
 - Présence de M. RAYNAL Gauvan, désigné en tant que titulaire avec une licence type « Dirigeant »
- **C'Chartres Football – U13 R1 PA**
 - Présence de M. NATIER David en tant que titulaire et de M. RHABLI Nourredine, désigné en début de saison, en tant qu'adjoint sur cette rencontre

La commission rappelle aux clubs, **l'obligation d'avertir**, la C.R.S.E , **par écrit des absences de leurs Educateurs .**

Chaque éducateur doit également être en conformité avec le Statut de l'éducateur et l'obligation de détenir une licence « éducateur » ainsi que le diplôme nécessaire à l'encadrement de son équipe.

III. COURRIERS CLUBS

R2 – Poule A :

24629671 - Pithiviers Ca 1 / Epernon Amicale 1 du 01.10.22

La Commission prend note du courriel du club d'Epernon Amicale l'informant de l'absence de M. THIFRY Alban et le remplacement par M. DERON Christophe.

La commission, par suite du complément d'information reçu par mail de la part du club d'Epernon, évoquant le remplacement de M. THIFRY Alban par M. Jérémy CORTET, titulaire du BMF et M. Damien CLAIRET, Educateur Fédéral pendant la période d'absence, **demande au club de désigner uniquement un seul entraîneur qui aura en charge cette équipe.**

R3 – Poule D :

24630871 – Massay Sc 1 / A.S. Contres 2 du 02.10.22

La Commission prend note du courriel de l'AS Contres l'informant de l'absence de Mme. DUBOIS Marina et le remplacement par M. GIGUET David.

La commission considère l'absence de banc de touche excusée.

LUISANT A.C :

La Commission prend note du courriel du club de LUISANT A.C l'informant de la situation liée à l'enregistrement de la licence de M. BAUWENS Nicolas.

IV. FORMATION CONTINUE (recyclage)

- a. Liste principe d'exemption 2022/2025

La commission prend note de la liste des éducateurs exemptés de la Formation Professionnelle Continue.

- b. Les inscriptions se font sur le site de la Ligue dans la rubrique « Formations – Inscriptions – Formations continues » ou sur portailclubs.fff.fr

N°2 : Vidéo et outils numériques (27 et 28 Octobre 2022)

N°3 : Optimisation de la performance (3 et 4 Novembre 2022)

N°4 : Préformation (14 et 15 Novembre 2022)

N°5 : Responsable Sections Sportive Scolaire (16 Novembre)

N°6 : Responsable Technique Club (19 et 20 Décembre 2022)

N°7 : Spécifique Attaquants/Gardien de but (03 et 04 Février 2023)

N°8 : Préparation Physique (23 et 24 Février 2023)

N°9 : Responsable Technique Club (10 et 11 Mars 2023)

N°10 : Futsal (27 et 28 Avril 2023)

VI. ENREGISTREMENT LICENCE « TECHNIQUE REGIONALE »

- a. **La Commission donne un avis favorable à l'enregistrement des licences « Technique Régionale » de :**

PELLETIER YVON - F. C. Avord

BOURBON FLAVIEN - Vierzon F. C.

CORTET JEREMY - Am. Epernon

POLLION YANN - C'chartres Football
BOYER THOMAS - C.S. Mainvilliers Football
YERMANI MONGI - Foy.J. Champhol
JORON YANNIS - Chambray F.C.
PERROUX BENJAMIN - Tours F.C.
MARDON ROMAIN - A.S. Contres
DALLAINE MARVIN - F.C. St. Jean Le Blanc
EL MAOUJOU DI NICOLAS - U. S. Orleans Loiret Football

Afin de connaître la date d'échéance de la validité du recyclage, merci de vous conformer aux indications précisées dans la partie « Educateurs » → « Liste » de Fooclubs .

- b. La Commission donne un avis défavorable à l'enregistrement des licences « Technique Régionale » de :

NÉANT

VI. AGENDA des prochaines séances de la CRSEE

- Jeudi 20 Octobre 2022
- Jeudi 10 Novembre 2022
- Jeudi 1^{er} Décembre 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (secretariat@centre.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
LORENZO Antonio



Le Secrétaire de séance
BRINON Denis



PUBLIÉ LE 13/10/2022

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux récapitulatifs – Encadrement des équipes Seniors de niveau Ligue

- Mise en conformité avec le Statut de l'éducateur – Situation Clubs/Entraîneurs



Championnat Senior N3 :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
C' CHARTRES FOOT (2)	ACHAKOUR Mohamed	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
AVOINE O. CHINON CINAIS	RAIMBAULT Armand	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
US ORLEANS LOIRET FOOT (2)	KEBSI Farid	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
BOURGES FOOT 18 (2)	FABIEN Gilles	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – (Entrée en formation DES)
USM MONTARGIS	COLAS Patrice	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC OUEST TOURANGEAU 37	CHADDI Najib	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC MONTLOUIS	TAHRI Zakaria	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – (Entrée en formation DES)
BERRICHONNE CHATEAUROUX (2)	MANTAUX Franck	TECHNIQUE/NATIONAL	BEFF
US CHATEAUNEUF SUR LOIRE	MELY Joan	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
USM SARAN	CHERY Laurent	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – Dérogation accession
TOURS FC	EL OURDANI Noradine	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC DROUAIS	MAURICE Gwenael	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – Dérogation accession
FC CHAMBRAY	RODRIGUES Michael	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC ST JEAN LE BLANC	JEMILI Emmanuel	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- Article 12.1 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du DES - Licence TECHNIQUE/NATIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Obligation de contracter – Contrat en CDI ou CDD si Encadrement d'au moins un joueur sous Contrat Fédéral alors CDD Article 24.1)



Championnat Senior R1 :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
JOUE LES TOURS FCT	IMMAMAGIC Zanin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VINEUIL SPORTS	MULARD Kevin	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
AS CONTRES	GIGUET David	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
EB ST CYR SUR LOIRE	MEUNIER Pascal	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
BLOIS FOOT 41 (2)	LEROY Éric	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
SC AZAY CHEILLE	BOCHE Gaetan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
J3S AMILLY	DE CARVALHO Cédric	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC DEOLS	BALLEREAU Alexandre	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
ST PRYVE ST HILAIRE FC (2)	POUSSE Mathieu	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CS MAINVILLIERS	YAHMED Samy	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
SMOC ST JEAN DE BRAYE	LUCEREAU Stevens	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ES MOULON BOURGES	BENGHOURIEB Youcef	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- Article 12.1 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Obligation de contracter – Contrat en CDI (CDD si Encadrement d'au moins un joueur sous Contrat Fédéral alors CDD Article 24.1)



Championnat Senior R2, P(A) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
FC ST GEORGES SUR EURE	GUILLET Alexandre	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
AVOINE O. CHINON C (2)	HAURANT Jean	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
A.S.MONTS	GAUDRON Vincent	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
EPERNON AMICALE	THIEFRAY Alban	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
MER US	SILVA Emilien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
C'CHARTRES F. (3)	SOUKOUNA Bouyagui	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
OLIVET USM	FOURAGE Benjamin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VIERZON F.C (2)	PAUL Yohan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LUCE AMICALE	GARY Diafara	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
ACP TOURS	MEDJAHED Kader	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DREUX FC DROUAIS (2)	BOULABIAH Walid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CA PITHIVIERS	OUTALHA Nabil	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- Article 12.2 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs



Championnat Senior R2, P(B) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
AS ST AMAND MONTROND	COUILLARD Didier	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE BLANC US	AHANDOUR Mounir	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BOURGES FOOT (3)	ALLIO Anthony	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
JOUE PORT. US	GONCALVES DE CASTRO Jose	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC MONTLOUIS 2	GATILLON Marius	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC DEOLS (2)	BOUDAUD Mehdi	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
USM SARAN (2)	RIOLET Julien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FUSSY ST MARTIN F.C	ONAPOY Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE POINCONNET US	ALLAL Hocine	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
ST DOULCHARD F.C	DUPUIS Romain	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC OUEST TOURANGEAU (2)	CHADDI Tawfik	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BOURGES PORTUGAIS AS	MERABTI Mouloud	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- Article 12.2 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs

6



Championnat Senior R3, P(A) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
BLOIS PORT. ASC	HADAK Farid	EDUCATEUR FÉDÉRAL	Dérogation accession
MONTRICHARD C.A	BAUDOUIN Bruno	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
MONNAIE US	GHANEM Abdellah	EDUCATEUR FÉDÉRAL	Dérogation accession
YMONVILLE A.	DABLIN Willy	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BEAUGENCY USBVL	TRIFFAULT Gérard*	DIRIGEANT	BEF
CHAINGY ST AY	MOUBELA Rosy	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
DAMMARIE FOOT BOIS	RAPHAEL Jean-Christophe	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BOIGNY CHECY AG	DEMOULIN Benjamin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ES LA VILLE A. DAMES	JUDEAU Nicolas	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CHAMBRAY F.C (2)	HERBST Yoann	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
SC AZAY CHEILLE (2)	BEAUVILLAIN Fabrice	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
TOURS F.C (2)	VOISIN Frederic	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

7

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs



Championnat Senior R3, P(B) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
MALESHERBOIS SC	MICHELIN Jeremy	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
J3S AMILLY (2)	FERHI Farid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CJF FLEURY LES AUBRAIS	OUAGOULLA Mohamed	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
LUISANT AC	BAUWENS Nicolas	DIRIGEANT	BMF
DREUX ACSF	BELKASMI Rachid	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
C'CHARTRES (4)	SOUIYYAH Hakim	EDUCATEUR FEDERAL	Sous dérogation accession
CEP LA FERTE VIDAME	GIRAUD Jonathan	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BLOIS AFC	BELLAGRA Omar	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
NOGENT LE ROI ES	QUEVILLON Florian	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ST AMAND LONGPRE A.	CORBIN Jason	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – Entrée formation BEF
MONTARGIS USM (2)	SQUARE Karamba	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
MAINTENON PIERRES E.S	DUMAST Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

8

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs



Championnat Senior R3, P(C) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
ST GERMAIN DU PUY AS	SOUFIANI Mounir	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
TROUY ES	MENARD Yann	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
SO ROMORANTIN (2)	RUHNKE Vincent	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CHOUZY ONZAIN AS	LOPEZ Adrien	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
MEHUN/YEVRE PORT.	JALLERAT Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
U.S DAMPIERRE EN BURLY	CSEKE Jean Christophe	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CSM SULLY SUR LOIRE	HOURI Abdelhamid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ISSOUDUN SA	SINACER Amar	Dirigeant	BEF
ORCHAISE ASL	OUZAID Bensalem	TECHNIQUE/REGIONAL	BE1
INGRE FCM	BOUZAGHOU Icham	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VATAN SC	SORRENTINO Thomas	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
FC ST JEAN LE BLANC (2)	EL MORDI Abdennabi	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

9

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs



Championnat Senior R3, P(D) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
US YZEURE PREUILLY	PRETESEILLE Valentin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LA CHAUSSEE ASJ	PINEAU Bertrand	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE RICHELAIS FOOT	ROBIN Tony	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BOURGES MOULON (2)	EL ASRI Wahib	EDUCATEUR FEDERAL	Dérogation accession
MASSAY SC	OLIVERIO Franck	EDUCATEUR FEDERAL	En formation BMF
BOURGES GAZELEC	CARON Anthony	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
A.S CONTRES (2)	DUBOIS Marina	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
MONTGIVRAY US	LAVILLE Aurelien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DESCARTES SG	DURAND Jordan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DIORS FC	PRADEAU Benoit	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BLOIS FOOT 41 (3)	RIQUELME Patrick	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
VILLIERS AC	MASSET Clement	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole

10

Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs

Annexe 2 : Tableau Equivalences et passerelles

Au niveau régional

Le candidat est titulaire du :	Equivalence	Procédure	Action	Certifica
Initiateur 1	CFF1	Après les tests d'entrée en formation professionnelle. Lors de l'étape du positionnement. Sur présentation des diplômes ou attestations déjà obtenus.	Dispense	
Initiateur 2	CFF2			
Animateur senior	CFF3			
CFF1	UC1.1 - EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL			
CFF2	UC2.1 - EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL			
CFF3	UC3.1 - EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL			
Diplôme supérieur ou égal à la Licence 2 STAPS	Allègement du module santé du module Santé-Sécurité			
CFF4	UC4 du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL			
Titulaire UF4-UF6-UF9 (BEES1)	Module Arbitrage EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL et du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL			
Titulaire UF5-UF7-UF8 (BEES1)	Module Santé sécurité EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL et du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL			
Titulaire Cycle 3 - BEES1	Mise en situation professionnelle club du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL			
BEES 1 Spécifique obtenu avant 1974	UC1 - UC2 - UC3 du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL Module arbitrage Module Santé Sécurité EPMSF du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL et du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL			
Tronc Commun BEES1	Module Santé sécurité			
BEES 1 complet	Diplôme de même niveau			
	UC 1 du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL EPMSF du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL Mise en situation professionnelle club du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL			
BP SPORTS COLLECTIFS Mention FOOTBALL	UC1 - UC2 du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL Module Santé Sécurité			
	BP SPORTS COLLECTIFS Mention FOOTBALL			
Titulaire CFF1	UC1 - UC2 - UC8			
Titulaire CFF2	UC1- UC2 - UC9			
Titulaire CFF4	UC2- UC3 - UC4			
Titulaire du TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL	UC8 - UC9			
BEES 1 complet + expérience professionnelle d'entraîneur de football d'une durée de 400h, lors de 2 saisons sportives au minimum	TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL	Equivalence de droit délivrée au niveau régional par la Section Equivalence de la Ligue régionale	Equivalence	

DISPENSE : La possession d'un titre ou d'un diplôme permet dans certains cas, prévus par les textes, la dispense de domaines de formation. Cette dispense entraîne la **validation** du domaine de compétence correspondant **sans avoir à passer les épreuves de certification s'y rapportant**.

Tableau simplifié des équivalences

Je suis titulaire de : (ancien diplôme)	Je peux prétendre à : (nouveau diplôme)	Obligations	A qui m'adresser ?	Quoi et comment faire ?	Obtention
BEES3	TFP ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL DE FOOTBALL	Etre titulaire d'un des diplômes requis	FFF	Retirer, remplir le dossier et renvoyer la demande : A la Section Equivalences de la FFF	Délivrance du diplôme de droit, sur demande
BEES1 ou DEF (au titre du BEES1)	TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL	Le BEES1 ayant une expérience d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de quatre cents heures minimum au sein : <ul style="list-style-type: none"> - D'un club affilié à la FFF sous licence moniteur, ou - D'une structure affiliée à une association étrangère membre de la FIFA, ou - D'une structure déconcentrée de la FFF, ou - D'une structure d'entraînement fédérale labellisée dans le cadre du parcours d'excellence sportive, Attestée par le DTN de la FFF, obtient sur demande le TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL	FFF	Retirer, remplir le dossier et renvoyer la demande : A la Section Equivalences de la Ligue régionale	Délivrance du diplôme après validation de la demande
BEES1	TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL	Etre titulaire du diplôme requis		Pas de délivrance	Diplôme reconnu de même niveau
DEPF - TFP ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL DE FOOTBALL	DES	Equivalence de droit	Sur demande à la DRJSCS	Contacter la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de son secteur	Délivrance du diplôme par l'Etat après validation de la demande
DEFF - TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL	DES	Equivalence de droit			
BEES2	DES	Etre titulaire du diplôme requis		Pas de délivrance	Diplôme reconnu de même niveau
<p>Une équivalence de même niveau de diplôme ne donne pas lieu à une délivrance de diplôme (ex : TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL et BEES 1, DES et BEES 2).</p> <p>Textes de référence : arrêté 26/04/2012 portant création de la mention « Football » du Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport DESJEPS spécialité « performance sportive ».</p> <p>Arrêté du 18/08/2012 portant création du TFP ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL</p> <p>Autres cas : consulter la Commission Fédérale ou Régionale des équivalences.</p>					